

Rapport d'activités simplifié

Présenté par M. Chaudun

-9 h 50-

En ma qualité de Secrétaire général de l'Association des maires et adjoints de la Sarthe et au nom du Comité Directeur, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport d'activité de notre association, lequel retrace les actions menées depuis notre dernière assemblée générale du 17 octobre 2015.

▪ Les réunions du Comité directeur :

Lieu privilégié d'échanges et de débats, les réunions de notre Comité Directeur ont eu lieu les lundis :

- 22 décembre 2015,

- 4 avril 2016,

- 29 août 2016,

le tout dans une bonne ambiance de travail, d'échanges fructueux - suivis de décisions consensuelles.

- **Déplacement au congrès des maires de France à**

Paris :

Cette année, le congrès des maires à Paris a été avancé fin mai début juin, du fait de l'annulation de celui de novembre 2015.

De ce fait, le prochain congrès n'aura lieu qu'en novembre 2017.

Plus d'une vingtaine d'élus sarthois ont fait le déplacement sur 2 jours, avec la formule que nous leur proposons.

Mais sur les 3 jours du congrès, ce sont **plus de 70 élus qui se sont déplacés à Paris.**

- **Initiatives et faits marquants 2015/2016 :**

1/ Création de la FRAMEL : fédération régionale des associations de maires et élus ligériens :

Depuis le 25 avril 2016, les 5 Associations de maires des Pays de la Loire ont officiellement créé **la FRAMEL (fédération régionale des associations des maires et élus ligériens)**, afin d'avoir une identité régionale.

Le Président actuel est le Président de l'Association des maires du 44 : Maurice PERRION.

La présidence sera tournante chaque année.

2/ Création de Réseau local en Sarthe :

Le Département, la Chambre d'agriculture de la Sarthe et notre association avons engagé un projet commun, dans la durée, de promotion, de valorisation et de consommation des produits agricoles de proximité, au sein des services de restauration collective.

Pour se faire, les 3 structures ont créé, le 7 juillet dernier, le « **Réseau local** » en Sarthe, comme il en existe déjà dans le Maine-et-Loire, Mayenne et Vendée.

Ce réseau s'adresse aux fournisseurs de produits locaux (producteurs-trices, transformateurs, grossistes) et à tous les acteurs de la restauration collective (élu(e)s, gestionnaires et cuisinier(e)s des écoles, collèges, Lycées, EHPAD, Hôpitaux, sociétés de restauration collectives...) de la Sarthe.

Concrètement, Réseau Local Sarthe va s'attacher à faire du lien entre les acteurs et leurs projets.

Vous trouverez dans vos sacoches **une note explicative**.

▪ **Réunions animées par la directrice :**

Tatiana DUPONT, Directrice de l'Association des Maires et Adjointes de la Sarthe est intervenue, **à la demande des élus**, au sein de plusieurs communes, communautés de communes et structures, **afin d'animer des réunions d'information sur la Loi Notre et sur les communes nouvelles.**

-Sur la Loi Notre et les fusions d'intercommunalité : elle a animé 4 réunions :

- Une à Sillé-le-Guillaume,
- une pour les élus de la Chambre d'agriculture,
- elle est intervenue lors de la Conférence des territoires organisée par le Département,
- et une pour l'association des centres sociaux.

-Sur les communes nouvelles, elle est intervenue à 4 reprises :

- à Saint Georges-de-la-Couée pour l'ensemble des élus de la Cdc de Lucé,
- lors d'une réunion publique à Flée,
- lors d'une réunion de conseil municipal à Dissé-sous-Le Lude,
- et dernièrement au Lude.

▪ **Groupe de travail pour les nouveaux élus :**

Depuis mars 2014, **un groupe de travail pour les nouveaux élus a été créé**, sur suggestion de Marc FOUQUET, Maire de Dollon.

Ce groupe s'articule autour des problématiques des nouveaux élus. Il vous permet d'échanger sur vos expériences, d'aborder ensemble des thématiques et de nous faire remonter les difficultés que vous rencontrez.

Il est ouvert à tous les nouveaux élus.

Ce groupe s'est réuni 4 fois depuis le début de l'année.

La prochaine réunion est programmée au **15 novembre prochain de 19h00 à 21h00.**

▪ **Le groupe de travail-eau :**

Ce **groupe de travail eau** au sein de notre association s'est reconstitué à la demande de quelques maires également présidents de syndicats d'eau.

Ce groupe existait déjà sous le mandat précédent, mais il ne se réunissait plus.

Là, aux vues de l'actualité de la loi Notre, ces élus ont souhaité qu'un travail d'information et de réflexion soit mené au sein de notre association, à destination de l'ensemble des présidents de syndicats d'eau sarthois.

Ce groupe s'est donc réuni à notre initiative trois fois depuis mai.

Il est prévu qu'il se réunisse à nouveau **le 22 novembre prochain**. A cette réunion de novembre, l'ensemble des présidents de communautés de communes seront également conviés afin d'échanger sur l'avenir de l'eau en Sarthe.

▪ **Les conventions signées avec des partenaires :**

-Nous avons signé une convention pour 2 ans avec notre tout 1^{er} partenaire : **Grdf**, lors de la réunion d'information sur le thème de « La rénovation des bâtiments communaux ».

Celle-ci avait été signée avec le directeur Christian LACOSTE, qui fait aujourd'hui valoir ses droits à la retraite.

Il sera remplacé par **Madame Magalie SERON**. Ils sont présents tous les 2 ce matin.

-La convention avec **Véolia** a, quant à elle, été signée lors de notre dernière AG le 17 octobre 2015.

-Et la convention avec **EDF** sur leur stand, lors du congrès des maires de France à Paris le 1^{er} juin dernier.

▪ **Les deux principaux domaines d'activité traités par notre association sont :**

- le conseil et la documentation
- la formation et l'information

Votre amicale a pour rôle de faciliter à ses adhérents l'exercice de leurs fonctions, notamment au travers de l'information.

1°) Conseil et documentation :

Le conseil juridique est au cœur des activités de l'Association des Maires et Adjointes de la Sarthe.

Face à la complexité des textes régissant l'action des collectivités locales, les élus et leurs collaborateurs

interrogent au quotidien notre directrice, qui est la juriste de notre association, pour assurer la sécurité juridique de leurs actes.

Depuis début mai et ce jusqu'à mi-novembre, nous accueillons une stagiaire juriste en droit public, qui aide au quotidien la directrice sur toutes les questions que nous nous posons.

Cette année encore, nous avons enregistré une sensible augmentation des consultations due, notamment, aux modifications apportées par la Loi NOTRe.

D'ici la fin de l'année 2016, nous dépasserons, les 800 questions.

2°) La formation et l'information :

a) Les réunions d'information :

Depuis notre Assemblée Générale du 17 octobre 2015 :

Nous avons organisé ou co-organisé **21 réunions d'information.**

Plus de 1 160 élus et techniciens ont participé à ces réunions d'information, soit **744 communes et communautés de communes de représentées.**

Les thèmes proposés (peut-être ne pas le dire à l'oral, mais la précision est utile pour le site internet) :

Les chemins ruraux ; l'actualité juridique à destination des DGS et secrétaires de mairie ; la rénovation des bâtiments communaux avec Grdf ; la relation commune-association ; les règles en matière de publicité extérieure avec la DDT ; la réglementation en matière d'organisation de manifestations sportives ; le numérique à l'école avec les services de l'Education nationale ; la 7^{ème} édition de Jardiner sa ville ou son village avec le Caue de la Sarthe et Sarthe développement ; éco-efficacité et gestion des équipements en éclairage public avec EDF ; les relations entre élus et les relations élus-agents territoriaux ; les dispositifs d'aide aux particuliers prévus en matière de rénovation énergétique ; la dynamique commune qui peut être promue et partagée entre DDFIP et communes en matière de recettes et de dépenses ; le RIFSEEP nouveau régime indemnitaire avec le CDG 72.

Depuis le début de ce mandat, nous tentons de nous adapter à vos demandes et à vos souhaits, c'est pourquoi, nous nous proposons régulièrement des réunions en soirée, pour les élus en activité.

Et nous répondons à vos demandes en termes de thématiques souhaitées.

b) Les formations :

Nous vous rappelons que l'Association des maires et adjoints de la Sarthe dispose de **l'agrément de formation du Ministère de l'Intérieur depuis 2001.**

Cet agrément a été renouvelé pour 4 ans en 2015.

Depuis notre Assemblée Générale du 17 octobre 2015 :

19 journées de formation vous ont été proposées, **233 élus** ont suivi ces formations, ce qui représente **189 communes et communautés de communes.**

Les thématiques de formation qui vous ont été proposées :

La reprise de concessions ; l'initiation aux finances communales ; la stratégie financière ; l'évolution des coopérations intercommunales ; l'achat public du fait de la réforme du code des marchés publics ; des formations ICP : les nouveautés de votre site internet ; gouvernance et participation européenne ; la prévention du mal-être et du suicide ; la prise de parole en public ; manager au quotidien son équipe d'élus et d'agents ; organiser et animer des réunions efficaces

3) Le Portail des communes de la Sarthe :

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver tous les thèmes de formation et d'information, avec leurs supports de présentation sur le **portail des communes de la Sarthe**, dont l'adresse est : www.communes-de-la-sarthe.eu

Le programme des formations et des réunions d'information est réactualisé en fonction des nouveautés et des demandes.

4) Représentations :

Une autre mission de l'Association des maires et adjoints de la Sarthe consiste **dans la désignation d'élus locaux dans des instances de réflexion et de décision.**

En effet, l'association doit **nommer des représentants des communes et des communautés de communes** dans plus de 70 conseils, comités, commissions ou groupes de travail au niveau départemental, régional ou national.

Ces désignations sont très lourdes d'enjeux. C'est de la pertinence de ces désignations que dépend, en partie, la défense efficace des intérêts des adhérents de l'association.

Depuis octobre 2015, votre amicale a désigné des élus communaux et intercommunaux dans plus d'une 15aine de commissions départementales, régionales et nationales.

Je tiens donc à remercier très chaleureusement tous les élus qui ont accepté de donner un peu de leur temps pour travailler au sein de ces commissions.

Telles sont, brièvement exposées, les initiatives que nous avons prises depuis notre dernier congrès.

Pour conclure, je voudrais insister auprès de vous sur le fait qu'une association ne vit que par l'activité et le dynamisme de ses membres.

Merci donc de vos suggestions, de votre engagement, pour nous aider à répondre au mieux à vos attentes, dans l'intérêt de nos administrés.